

---

## cahiers de documentation syndicale - n° 384 - juin 2021

---

### **EXAMENS 2021 : RIEN N'EST RÉGLÉ !**

A moins de deux semaines du début des premières épreuves terminales de la session 2021, les aménagements tardifs annoncés par le ministre sont loin d'avoir répondu à toutes les inquiétudes de la communauté éducative, dans certains cas, de nouveaux problèmes sont même apparus ! Pour le brevet comme pour le bac, rien n'est donc réglé. Sur ce sujet comme sur d'autres, le ministre a ignoré la fatigue et les difficultés engendrées par les conséquences de la crise sanitaire et les conditions inégales de préparation des élèves aux examens selon les établissements. Aujourd'hui, personnels et élèves sont dans une impasse du fait de la gestion inconséquente par le ministre de la question des examens. La session 2021 sera encore marquée par la désorganisation, les ruptures d'égalité et une forme de mépris pour le travail des correcteurs-trices et des élèves, décidément la marque de fabrique de ce ministre.

#### **Philosophie : un bac hybride hors de contrôle**

La possibilité de choisir la meilleure note entre celle de l'épreuve terminale et celle du contrôle continu est désastreuse : elle dévalorise l'épreuve terminale et ouvre la porte à des calculs opportunistes. Quant aux correcteurs-trices, ils vont avoir la pénible impression de corriger pour rien (ou presque) des copies qui leur seront imposées dans une version numérisée, selon des délais toujours plus contraints.

#### **Français : une organisation chaotique**

Pour le bac de français, de nombreuses questions restent sans réponse : organisation des oraux, de la correction des écrits, respect des conditions sanitaires... À ce jour, se dessinent les contours d'une épreuve très lourde qui relègue la dimension pédagogique au second plan. Après une année particulièrement difficile à vivre au rythme des annonces ministérielles, les professeurs se trouvent face à de nouvelles difficultés et à une charge de travail particulièrement lourde (course pour boucler les programmes et remplir les descriptifs, consignes fluctuantes, copies dématérialisées pour la première année...) synonymes de perte de sens du métier. Inacceptable !

#### **Le grand oral, quoi qu'il en coûte**

Les aménagements récents ne règlent en rien la question des inégalités de préparation. À quelques semaines de l'épreuve, les consignes d'évaluation se multiplient dans une forme de précipitation désorganisée : guides, note de service, FAQ s'empilent, différentes d'une académie à l'autre, voire d'une discipline à l'autre, et se contredisent parfois, alors même que les convocations ne sont toujours pas arrivées. Quant à interroger les élèves sur leur projet d'avenir et d'orientation après le désastre Parcoursup 2021, c'est faire bien peu de cas de l'état dans lequel ils se trouvent. L'obstination de Blanquer à tenir le Grand oral fait apparaître cette épreuve pour ce qu'elle est réellement : le totem du bac Blanquer, celui que le ministre veut absolument préserver pour attester de la réussite de sa réforme.

#### **Brevet des collèges, c'est un sujet !**

Le ministre n'a jamais évoqué le brevet des collèges, alors même que les inégalités de préparation sont bien réelles. Professeur-es et élèves de 3<sup>ème</sup> n'ont pas eu une année normale à la suite du confinement du printemps 2020 : école à distance, mise à l'isolement ponctuelle en cas de Covid ou de cas contact... en refusant tout aménagement, le ministre balaye d'un revers de la main la réalité du collège !

Comme l'an dernier, impréparation, déni de réalité, obstination du ministre conduisent toute la communauté scolaire dans l'impasse. Le SNES-FSU a déposé une alerte CHSCT ainsi qu'un préavis de grève. Il exige l'annulation du Grand oral, des réponses et des améliorations rapides sur les conditions de correction en français et en philosophie ainsi que sur le brevet. Il demande aussi la possibilité de corriger les copies en version papier pour les collègues qui le souhaitent. **Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la session des examens de fin d'année est bousculée et tout n'est pas de la faute du Covid19. La responsabilité du ministre est clairement engagée en raison notamment de son obstination coupable à faire primer les enjeux politiques sur les questions pédagogiques.**



## **GRENELLE :**

### **LES LIGNES ROUGES SE RAPPROCHENT, LA REVALORISATION S'ÉLOIGNE**

Jean-Michel Blanquer a présenté les conclusions du Grenelle de l'Éducation dans une mise en scène déconnectée de la réalité. La table ronde qui a précédé les annonces du ministre a ressemblé à un exercice d'autosatisfaction, sans jamais entendre la voix des personnels. Les annonces confirment que la « revalorisation historique » promise par le ministre restera un effet d'annonce, un de plus, de ce quinquennat.

**En matière financière, l'enveloppe affichée de 700 millions pour 2022 est un leurre car contenant des mesures actées par ailleurs** (financement de la protection sociale complémentaire rendu obligatoire, passage en année pleine des mesures 2021). La réalité est de 400 millions d'euros pour l'année 2022 soit moins qu'en 2021 (500 millions en année pleine). En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux (hors classe) et fins de carrière (classe exceptionnelle), rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Les détails seraient évoqués lors de « discussions » avec les organisations syndicales en juin : rappelons que la revalorisation 2021 « historique » a conduit à ce que 69% des personnels ne perçoivent aucune augmentation ! Largement insuffisante, cette enveloppe financière ne permet absolument pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. Ces annonces ne sont donc pas à la hauteur du déclassé salarial des personnels du Second degré, qui est pourtant un des facteurs du manque d'attractivité de nos professions comme le montrent, tous les ans, les chiffres des concours de recrutement.

**La loi de programmation pluriannuelle est enterrée**, le ministre évoquant seulement un élan ou un engagement, ce qui ne sécurise en rien les perspectives pour l'avenir.

**Les annonces sur le métier relèvent soit de l'effet d'annonce décalé** (en 2021, le ministère de l'Éducation nationale s'engage à dire « bonjour »), **soit de projets plus dangereux pour nos métiers**. La perspective de développement de hiérarchies intermédiaires en appui des personnels de direction, eux-mêmes incités à l'interventionnisme en matière pédagogique, ou pour harmoniser les pratiques de contrôle continu, laisse présager d'une dénaturation profonde de nos métiers : mal payés et fliqués ? L'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement de courte durée ne répond pas aux enjeux de continuité du service public d'éducation qui passe nécessairement par des recrutements supplémentaires et l'annulation des suppressions de postes prévues pour la rentrée 2021. Enfin, l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel.

**Le SNES-FSU rappelle ses demandes : une réelle revalorisation, sans contrepartie, qui passe par le dégel de la valeur du point d'indice, la reconstruction des grilles et la revalorisation immédiate notamment pour**

**les débuts de carrière. Une revalorisation significative pour les contractuel·le·s, les AED et les AESH doit aussi être très rapidement engagée.**

Les lignes rouges sont connues (formation hors temps de service, rémunération au mérite, remplacement au pied levé, atteintes à la liberté pédagogique...). Plutôt que de s'en approcher dangereusement, il est temps que le Ministre entende ce que les personnels veulent pour le service public d'Éducation : un service public renforcé, avec des moyens et des personnels revalorisés.

#### **NI ACCOMPAGNEMENT, NI AUTONOMIE,...**



#### **MAIS FLIQUAGE ET REFORTE DU MÉTIER !**

#### **Engagement 4 - Personnaliser l'accompagnement des professeurs**

Afin d'accompagner au mieux les professeurs, l'objectif prioritaire est de renforcer les équipes chargées du suivi rapproché des professeurs (rendez-vous de carrière et accompagnement) :

- en créant et développant les postes de professeurs en service partagé, c'est-à-dire déchargés de temps d'enseignement pour un temps dédié aux missions d'aide à l'inspection des enseignants (chargés de mission d'inspection du second degré CM12D) : évaluation, accompagnement et formation ;

**Pour les professeurs le gain sera de :**

- bénéficier d'un meilleur accompagnement personnalisé, en dehors des rendez-vous de carrière y compris au-delà du troisième rendez-vous ;
- être en contact plus fréquent avec des chargés de mission d'inspection encore enseignants ;
- favoriser un travail entre pairs sur les questions de didactique ou de pédagogie.

#### **Engagement 8 - Donner plus d'autonomie aux équipes des collèges et lycées pour développer leurs projets**

Comme le confirment la recherche et les exemples internationaux, la réussite des élèves s'accroît considérablement dès lors qu'il existe un projet d'école ou d'établissement fondé sur un collectif pédagogique uni autour d'objectifs partagés.

La définition et la mise en oeuvre d'un projet d'établissement nécessitent une dynamique collective que plusieurs des mesures suivantes favoriseront

- **renforcer la coordination pédagogique**, grâce aux professeurs et CPE référents, notamment en matière de suivi des élèves, d'orientation ou encore d'harmonisation du contrôle continu ;
- **développer les fonctions mixtes professeur / inspecteur ;**
- **proposer une offre de formation renouvelée aux cadres en s'appuyant sur une expression du besoin.**

Le travail engagé avec les représentants des personnels de direction sur l'actualisation de la Charte de pratique de pilotage, permettra de rappeler les marges d'initiative de l'EPL, notamment en matière pédagogique et éducative.

## FEUILLE DE ROUTE RH ACADÉMIQUE : AUSSI CREUSE QUE DANGEREUSE

En lien avec les annonces de Blanquer du 26 mai sur son Grenelle de l'Éducation, la Rectrice a convoqué précipitamment une réunion d'information sur la feuille de route Ressources Humaines (RH) de l'académie le 25 mai. Il n'y était pas question de tenir compte des avis des organisations syndicales : une séance de présentation donc, à l'image du dialogue social sauce Macron.

**Ce qui caractérise l'Éducation nationale aujourd'hui c'est principalement la maltraitance d'un Ministre** qui jette en pâture médiatique les profs, forcément tous décrocheurs, pour élargir sa base électorale, qui fait voter une loi pour l'École de la confiance avec son article 1 enjoignant au silence, qui criminalise l'action syndicale contestant sa politique et crée associations de lycéens ou de professeurs à sa main, qui impose ses réformes sans concertation, qui navigue à vue depuis le début de la crise sanitaire, qui supprime des postes par milliers avec la bénédiction de Macron. C'est aussi un Président qui refuse la priorité vaccinale aux personnels de l'ÉN, en mettant en opposition le professeur de 30 ans avec ses parents, qui demande à être sérieux quand il évoque la revalorisation des professeurs : « c'est 10 milliards, c'est vos impôts » ! N'en jetons plus.

**La Rectrice propose ainsi de remettre une clef USB, contenant le projet académique, et une éco cup « Limoges académie verte » aux néo recrutés...** De quoi en effet renforcer le sentiment d'appartenance à la grande famille Éducation nationale sous le ministère Blanquer-Macron !

L'ensemble de la feuille de route RH est du même tonneau, associant mots creux et orientations en décalage abyssal avec la réalité et les besoins du terrain. Qui pourrait croire que les difficultés professionnelles, **les difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle viendraient d'un déficit de politique RH alors qu'elles trouvent leur origine dans les dégradations majeures dans l'exercice de nos métiers** : affectations sur plusieurs établissements ou/et loin de son domicile ; suppressions de postes ; effectifs pléthoriques dans les classes ; réformes imposées qui conduisent à une aggravation des difficultés et à une perte de sens du métier, au **sentiment de ne plus parvenir à faire son travail, à mener les apprentissages avec les élèves et à les faire réussir** ; management autoritaire en développement dans les établissements, qui fragilise et casse le

collectif tout en limitant les possibilités de discussion et de dialogue ; charge de travail très lourde ; quasi absence de formation continue ; absence de médecine du travail ; salaires faibles, notamment en début de carrière...

Il est exact que **la disparition de l'essentiel du contenu du paritarisme laisse un grand vide et fragilise le fonctionnement de l'institution dans son ensemble** mais qui pourrait croire qu'une politique RH pourrait combler ce vide ? En effet le paritarisme permettait des régulations dans de nombreux domaines (affectations, notation ...) liées au fait que les débats faisaient émerger des problèmes collectifs (tensions dans les établissements, mesures collectives nécessaires pour améliorer les carrières, le mouvement, notamment), mais aussi les difficultés de certaines situations individuelles. **L'administration, désormais seule aux commandes pour gérer plus de 10 000 personnels, est dans l'incapacité de procéder à de telles régulations parce qu'elle n'a pas une**

**connaissance fine des situations - elle méconnaît même la plupart du temps la réalité de nos métiers -** comme c'était le cas grâce à toutes les remontées et alertes que les élu-e-s des personnels pouvaient faire. C'est un leurre d'essayer de faire croire qu'une politique RH, dotée par ailleurs de peu de moyens, pourra remplacer les apports et la richesse du paritarisme !

Les mots creux qui parsèment la feuille de route de la Rectrice (qualité de vie au travail, bien-être au travail, individualisation...) pourraient prêter à sourire s'ils

n'étaient pas là pour essayer de camoufler l'essentiel : **la volonté de ne plus aborder les problématiques liées aux conditions de travail, la volonté de renvoyer au local la gestion des personnels, faisant fi des conflits éventuels, de faire des chefs d'établissement des managers épaulés par des contremaîtres (profs et CPE référents, chargés de missions...)**. Tout cela au moment où émerge de plus en plus, dans le privé, qu'un management RH, visant à l'individualisation, est source de souffrance au travail.

Derrière les mots creux, un projet dangereux pour nos métiers se dessine, ne nous laissons bercer ni par les mots, ni par la résignation. **Agissons pour obtenir les moyens d'exercer nos missions, exigeons l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui casse tous les cadres collectifs !**





## PARCOURSUP : LA MÉCANIQUE DU TRI

Jeudi 27 mai 2021, la sanction Parcoursup vient de s'abattre sur les élèves de Terminale. Comme chaque année depuis trois ans, beaucoup découvrent avec effarement la mécanique de relégation qui condamne à l'incompréhension et à l'attente, attente parfois définitive, des centaines de milliers de jeunes. **La réforme du lycée ne fait qu'amplifier les effets du fonctionnement d'une plateforme conçue pour sélectionner.** Faire attendre les candidats au dossier considéré comme moins « attractif » relève ainsi d'une stratégie de dissuasion. Rendre chacun responsable voire coupable de son éventuel échec, c'est la vocation ultime de ce dispositif.

### DES POURSUITES D'ÉTUDES LARGEMENT ENTRAVÉES PAR LE MANQUE DE PLACES :

Devant l'impossibilité mathématique d'affecter tous les jeunes bacheliers dans l'enseignement supérieur suite au boom démographique des années 2000, le gouvernement a fait le choix de restreindre l'accès à l'Université plutôt que d'y investir massivement pour en élargir l'accès. C'est bien ainsi qu'il faut comprendre l'ensemble des actuelles réformes éducatives, du Bac, du lycée comme de l'accès à l'enseignement supérieur.

### LES MENSONGES MINISTÉRIELS :

Mettre fin au tirage au sort ? Dernier mot au bachelier ? Privilégier le qualitatif plutôt que le quantitatif ? Il n'y aura pas de sélection ? Tels étaient les éléments de langage mis en avant par les ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au moment de la mise en place de Parcoursup. Le SNES-FSU n'a eu de cesse d'alerter et de dénoncer sur les risques majeurs inhérents à Parcoursup dans un contexte marqué par le refus politique de financer l'élargissement de l'accès aux études supérieures. Si Parcoursup avait pour première fonction d'essayer de rendre « acceptable » la pénurie de places dans l'enseignement supérieur, sa seconde fonction est de faire entrer les futurs bacheliers dans la logique d'un marché éducatif fondé sur la concurrence entre les individus et les formations. Sous couvert de mettre fin au tirage au sort, Parcoursup fait la promotion du recrutement sur profil comme si la poursuite d'études s'apparentait à la recherche d'un emploi. Il institutionnalise une sélection à géométrie variable qui repose sur l'arbitraire de choix locaux voire individuels. Et pour la majorité des candidats, la décision d'admission s'apparente davantage à une forme de loterie qu'à une sélection juste et éclairée, telle qu'elle est officiellement promue.

## CAPA RECOURS : POUR UNE VRAIE RECONNAISSANCE

La CAPA des certifié-e-s examinant les contestations d'avis suite aux RDV de carrière s'est tenue le 28 mai.

7 recours étaient examinés, 5 ont obtenu gain de cause et réévaluation de leur avis : la preuve que ces démarches, si elles peuvent paraître fastidieuses, sont payantes. Vous trouverez toujours le SNES-FSU pour vous accompagner et porter, avec succès le plus souvent comme en témoigne cette CAPA, votre dossier auprès de l'administration.

**Le SNES-FSU est intervenu pour dénoncer avec force le non respect de la parité femme-homme** dans l'attribution des avis excellents aux 1er et 3ème RDV de carrière, ce qui aura un impact évident sur l'obtention des promotions. La loi oblige pourtant la Rectrice à respecter cette parité. **De même, le SNES-FSU est intervenu une nouvelle fois pour dénoncer l'injustice qui est faite aux collègues, souvent des femmes en congé maternité, n'ayant pu bénéficier dans les temps de leur RDV de carrière.** Un avis leur est attribué par la Rectrice sans qu'elles-ils n'en aient jamais connaissance et sans possibilité de le contester : la rupture d'égalité est flagrante. **Au-delà de ces batailles, chacun mesure aujourd'hui combien la disparition des compétences des CAPA rend obscures les opérations de carrière** qui vont se dérouler en fin d'année : accès à la hors classe, à la classe exceptionnelle et échelon spécial seront en effet réalisés sans contrôle des élu-e-s, alors que chaque année des erreurs étaient révélées et corrigées en CAPA ! **La loi de transformation de la Fonction publique doit être abrogée.**

### LES RÉFORMES DE L'ANGOISSE :

Les réformes éducatives mises en place institutionnalisent la compétition comme le moteur de l'orientation. Avec Parcoursup, chaque lycéen se plie à un cérémonial qui dépasse la seule construction d'un projet d'orientation, mais lui impose un rapport à l'avenir nécessairement fondé sur l'attente, l'incertitude et la comparaison à autrui défini comme l'ennemi à abattre, puisqu'il risque d'entraver son projet personnel.

Les réformes du lycée et du baccalauréat s'inscrivent dans ce projet. On le retrouve dans l'individualisation des parcours qui repose sur le choix de spécialités sans assurance de cohérence des savoirs et sans certitude pour l'avenir. Or, cette lecture très individualiste comporte de nombreux risques et en particulier celui de transférer la responsabilité de la réussite ou de l'échec des épaules de l'État sur celles des élèves. La conformité avec les « attendus » de l'enseignement supérieur dépendra du choix des « bonnes » spécialités par l'élève dès le lycée. **C'est l'aveu en creux de la volonté politique de promouvoir un lycée inégalitaire socialement, le lycée du « chacun pour soi », au mépris d'un projet ambitieux d'émancipation collective par l'élévation des qualifications tel que le portent le SNES et la FSU.**

